

Thème 4 :
Se mobiliser dans
son établissement :
passer à l'action
avec des exemples
de lycées éco-
responsables

Fiche 16



PAR
EXEMPLE

Histoire-géographie
Français
Enseignement moral
et civique
...



2h00 minimum

ORGANISER UN DIALOGUE AVEC DES ÉLUS



OBJECTIFS

- **Valoriser la parole des jeunes**, leurs idées, leurs propositions
- **Travailler l'expression orale**, les niveaux de langues et les comportements
- **Prendre conscience de ses responsabilités** en tant que jeune
- Appréhender **le fonctionnement des institutions démocratiques**
- **Prendre conscience de la complexité des enjeux**, de leur dimension collective, des politiques publiques mises en œuvre et du lien entre local et global



CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

La rencontre peut avoir lieu soit dans l'établissement scolaire, soit au siège de l'institution concernée, si celle-ci est locale. La configuration d'une salle n'étant pas neutre, il sera préférable de faire une table ronde, un cercle de chaises ou une autre configuration permettant un échange « d'égal à égal » avec l'élu.





DÉROULÉ

→ Préparer la rencontre avec l'él(u)e d'une part et avec les élèves d'autre part

Il est important de prendre le temps, avant la séance, de préparer l'él(u)e à cette rencontre pour bien en expliquer le cadre et la posture attendue : être à l'écoute des élèves, adapter son discours à la compréhension de ce public, les aider à comprendre comment l'on répond par des politiques publiques à la problématique en question et quel est le rôle de son institution, avoir un discours incitatif.

Pour les élèves, on peut choisir de consacrer une séance préparatoire entière à la rencontre ou de prendre un temps avant l'arrivée de l'él(u)e afin d'anticiper avec eux les questions à poser et de les renseigner sur le rôle de la personne qu'ils vont rencontrer. Ces questions peuvent être basiques (qu'est-ce qu'un élu, que fait-il au quotidien ?) ou plus complexes.

Il est possible que la rencontre ne puisse avoir lieu qu'avec un nombre restreint d'élèves. Celle-ci peut alors se faire avec les éco-délégués pour valoriser personnellement leur fonction ainsi que leur engagement dans le projet de l'établissement.

→ Débat et construction collective

L'él(u)e se présente, lui et son rôle au sein de l'institution qu'il représente, et les élèves font un tour de table. Ensuite, les élèves peuvent présenter les propositions décidées collectivement (voir fiche 15). Une discussion peut s'ensuivre autour de ces propositions sur :

- leur faisabilité,
- de qui (quel service, etc.) elles relèvent,
- la question de la coresponsabilité (les différentes étapes de mise en œuvre de l'action relèvent de responsabilités différentes ; chaque acteur – jeune, enseignant, élu... – endosse une responsabilité en fonction de son niveau de pouvoir et de sa capacité d'action) et de la possibilité d'une action conjointe entre élus et jeunes.

Aborder au fur et à mesure les questions des élèves.

Il est également possible d'ouvrir directement le dialogue à l'aide des questions préparées en amont. Il sera important de veiller à une prise de parole égale entre l'él(u)e et les élèves (et entre élèves). On peut par exemple, introduire un bâton de parole (pour réguler l'échange) ou un tour de parole (pour réguler ou favoriser l'échange).

En conclusion, le professeur pourra remercier l'él(u)e et faire une synthèse des résultats du dialogue,

ou demander aux élèves, dans un tour de table, de présenter une idée qu'ils retiennent de l'échange.



BILAN

Bilan de la rencontre avec les élèves

Comme pour la préparation en amont, on peut choisir de ne faire qu'un bilan « à chaud » de la rencontre après le départ de l'él(u)e, ou prendre une séance supplémentaire pour valoriser les nouvelles connaissances acquises et ce que les élèves ont retenus.

Le bilan « à chaud » peut se faire par exemple avec un « bonhomme bilan ». Sur le tableau, dessiner un bonhomme, demander aux élèves de venir marquer au tableau ou par un tour de table : dans la tête ce qu'ils ont appris, dans le cœur ce qu'ils ont ressenti, dans les pieds ce vers quoi ils voudraient aller à la suite de cet échange.

+ Pour aller plus loin

- Une deuxième rencontre peut être organisée quelques mois plus tard soit pour présenter un projet qui aurait été construit suite à la première rencontre, soit pour faire un point d'étape ou de bilan avec l'él(u)e.
- Un partenariat entre l'él(u)e et le projet ou l'établissement peut être envisagé si la volonté est présente, pour permettre le suivi d'un projet tout au long de l'année ou au-delà, ou pour introduire cette rencontre comme séance annuelle dans le cadre de l'enseignement moral et civique.